



La Ville de Saint-Colomban recherche des citoyens désirant s'impliquer au sein du Comité consultatif d'urbanisme et du Comité de l'Agenda 21 local

Saint-Colomban, le 22 octobre 2014 – La Ville de Saint-Colomban lance une invitation à tous les Colombanoises et Colombanois intéressés à s'impliquer dans l'essor de leur ville à poser leur candidature afin de faire partie du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) ou du Comité de l'Agenda 21 local. Un poste dans chacun de ces comités est à pourvoir en raison de récents départs. Les citoyens intéressés doivent faire parvenir un courriel contenant une lettre d'intention à l'adresse info@st-colomban.qc.ca d'ici le 15 novembre 2014.

Le Comité consultatif d'urbanisme

Pour réaliser sa mission, le Service d'aménagement, environnement et urbanisme peut compter, entre autres, sur un comité consultatif d'urbanisme (CCU), lequel soumet des recommandations au conseil municipal en matière d'urbanisme, de zonage, de lotissement et de construction. Le CCU est composé de quatre citoyens nommés par résolution du conseil et de deux conseillers municipaux.

Le Comité de l'Agenda 21 local

Pour relever les défis de sa croissance démographique, la Ville de Saint-Colomban s'est dotée d'un Agenda 21 local, un plan d'action sur le développement durable lequel traite de sujets qui touchent de près le quotidien des citoyens, par exemple, en matière de qualité de vie, de transport, d'environnement ou d'économie. Ce comité est composé de six citoyens nommés par résolution du conseil et d'un conseiller municipal.

Quelques mots sur la Ville de Saint-Colomban

Ville de plus de 14 000 habitants, Saint-Colomban a été fondée vers les années 1820 par des colons irlandais. Depuis 2010, Saint-Colomban a obtenu son statut de Ville. Elle est située à 50 minutes au nord de Montréal, près des autoroutes 50 et 15 de même qu'à proximité des routes 158 et 117. Faisant partie de la MRC de La Rivière-du-Nord, la ville s'étend sur une superficie de 95 km carrés. Saint-Colomban est un endroit en pleine nature, avec ses grands espaces et sa forêt, laquelle occupe plus de 85 % de la superficie totale du territoire. Plusieurs lacs s'y trouvent de même que les rivières Bonniebrook, Bellefeuille ainsi que la rivière du Nord. C'est avec une préoccupation de respect de la nature et de l'environnement que *La nature habitée* est devenu le slogan de la Ville de Saint-Colomban. Pour obtenir plus d'informations sur la Ville, consultez le site Internet à l'adresse www.st-colomban.qc.ca ou le site Facebook à l'adresse www.facebook.com/Ville.Saint.Colomban.

Information

450 436-1453 / info@st-colomban.qc.ca